

## <u>Déclaration liminaire du 15/02/2018 : CAPD promotions</u>

Monsieur Le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis pour valider les promotions 2017 / 2018 tant attendues des collègues. Le SE UNSA 95 tient à rappeler le besoin d'une revalorisation des salaires des enseignants pour suivre l'augmentation du coût de la vie, plus particulièrement en Île de France. Nous étions acteurs de la journée du 10 octobre 2017. Nous serons également attentifs aux futurs rendez-vous avec nos différents ministères de tutelle.

L'accord PPCR, soutenu par le SE-Unsa, contenait des mesures positives. Malheureusement, le report au 1<sup>er</sup> janvier 2019 décidé par l'actuel gouvernement, pénalise le pouvoir d'achat des enseignants. A la mise en œuvre spécifique dans notre département, se rajoute la consternation pour certains de nos collègues.

Alors qu'il avait été décidé dans notre département d'anticiper les ajustements de notes, nécessaires pour cette campagne de promotion, par des inspections ciblées sur les avancements accélérés potentiels aux 6 & 8<sup>ème</sup> échelons durant l'année scolaire 16/17, nous constatons aujourd'hui que les documents de travail n'en tiennent pas compte pour certains collègues.

En effet, nous sommes informés que, je cite : « les notes de 2016-2017 sont prises en compte lorsque les enseignants n'ont pas eu de note entre le 01/09/2013 et le 31/08/2016 » (sur instruction du ministère).

Cette mesure est incompréhensible et illisible pour les collègues. C'est bien la première fois que l'on applique une rétroactivité annulant de fait pour cette campagne de promotion, une note acquise et figurant dans I-Prof!

Le principe d'équité de la fonction publique n'est pas respecté, puisque pour

les uns la note au 31 Août 17 sera bien comptabilisée et pour d'autres non ! Cette modalité n'a jamais été indiquée aux représentants des personnels.

Est-ce ce signal là que vous voulez envoyer aux collègues ? Une évaluation de leur engagement professionnel, qui a été réalisée et notée qui ne sert plus à rien ?

On parle souvent de bienveillance : que penserait-on d'un enseignant qui évalue ses élèves et qui n'en tiendrait pas compte dans le rendu fait aux parents (et qui ne mettrait donc pas en valeur les progrès réalisés) ?

Le SE UNSA demande à l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres départements, pour exemple en Seine Maritime, que les notes prises en compte soient celles obtenues au plus tard le 31Août 2017.

Enfin, et concernant la CAPD promotion classe exceptionnelle qui se tiendra prochainement, le SE-Unsa demande :

- Qu'un groupe de travail préparatoire à cette CAPD soit mis en place
- Que les documents de travail soient bien transmis à l'ensemble des élus de cette instance et qui représentent les personnels du département..

Merci pour votre écoute.